



**PROFIL DE COMPÉTENCES  
DU BÂTONNIER**

À titre de représentant du Barreau de Montréal, le bâtonnier peut être appelé à présenter ou à défendre les positions de l'organisation sur plusieurs tribunes pour faire la promotion de la protection du public tout en soutenant les membres de la section dans l'exercice de la profession.

À cet effet, le bâtonnier doit exercer les qualités et habilités suivantes :

COMPÉTENCES	COMMENTAIRES
<b>Leadership</b> : oriente, influence et mobilise les administrateurs en vue de l'atteinte d'objectifs en recherchant un consensus. Inspire les autres par les actions qu'il entreprend. A le courage de prendre des décisions difficiles.	
<b>Engagé/Disponible</b> : s'investit activement. Consacre le temps requis par les fonctions.	
<b>Sens politique</b> : sait agir habilement et avec efficacité dans des situations politiques complexes.	
<b>Sens de l'écoute</b> : sait être attentif et réceptif au message de son interlocuteur et d'en comprendre le sens selon le point de vue de ce dernier (respect d'autrui et ouverture d'esprit).	
<b>Communicateur</b> : est à l'aise de parler en public et transmet un message clair, concis et précis lors de ses interventions. Le bâtonnier est le porte-parole principal de l'organisation.	
<b>Responsabilisation</b> : prend conscience de ses responsabilités pour soutenir les intérêts du Conseil et pour amener les membres à assumer leurs responsabilités et s'en acquitter correctement.	
<b>Sens de la négociation</b> : sait négocier habilement dans les situations difficiles, que ce soit avec des groupes internes ou externes à l'organisation.	
<b>Visionnaire</b> : anticipe et se tourne vers l'avenir pour faire progresser l'organisation dans sa mission.	
<b>Jugement indépendant</b> : réfléchit avec discernement, perspicacité et bon sens, en toute objectivité.	
<b>Orienté vers les résultats</b> : se réfère régulièrement à la planification stratégique et aux orientations stratégiques de l'organisation. Fait appel à l'expertise des autres administrateurs, au besoin.	
<b>Relations interpersonnelles</b> : transige efficacement avec les administrateurs et va à la rencontre des membres. Travaille et collabore harmonieusement avec la direction générale et les employés de l'orga-	

*Note : Afin de faciliter la lecture du présent document, le masculin est employé comme genre neutre.*